



# Etat de catastrophe naturelle - Sécheresse 2018



Une demande communale de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a été déposée auprès de la Préfecture de Haute-Garonne.

Quelques personnes ont déjà pris contact avec la mairie pour signaler des dégâts sur leur habitation (fissures sur les murs, affaissements de terrains...). Si tel est votre cas, vous êtes invités à vous manifester auprès du secrétariat de mairie, par courriel ([mairie.le.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.castera@wanadoo.fr)) ou par téléphone (05 61 85 65 59).